Directive globale de durabilité en matière d'approvisionnement

SMA Solar Technology AG

Sommaire

Finalité 03

Valeurs et principes du groupe SMA 04
Code de conduite pour le personnel
Code de conduite pour les partenaires commerciaux

Déclaration de principes sur les droits humains et les devoirs de diligence environnementale 05

Utilisation responsabledes matériaux 06
Matières dangereuses
Minerais en provenance de zones de conflit

Performance des fournisseurs en matière de durabilité 07
Auto-déclaration
Audits des fournisseurs

Vision 08

Finalité

Pour le groupe SMA, la réussite à long terme passe par une gestion basée sur une approche responsable et respectueuse de l'environnement et des ressources, grâce au recours accru à des énergies renouvelables disponibles localement, et ce, sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

La collaboration continue avec nos fournisseurs est un élément essentiel de nos efforts pour améliorer nos performances en matière de durabilité et nous préparer aux exigences actuelles et futures. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent nos valeurs et nos principes, et qu'ils mènent leurs activités commerciales de manière durable. Cela implique la mise en œuvre d'une gestion globale de la durabilité, y compris le respect des normes reconnues en matière de droits humains dans leurs activités commerciales.

Nous sommes conscients que l'amélioration de la performance en matière de durabilité est un processus continu, autant pour nous que pour nos fournisseurs. La présente directive résume les principes et les exigences de durabilité que nous attendons de nos fournisseurs. Toutes les directives et tous les guides mentionnés dans ce document sont continuellement mis à jour et se trouvent sur le site Internet de l'entreprise.

Valeurs et principes du groupe SMA

/ Code de conduite pour le personnel

Nous disposons de lignes directrices et de principes clairs et cohérents qui nous aident à prendre les bonnes décisions commerciales. Outre le respect total de toutes les exigences légales et réglementaires applicables, nous nous engageons à assumer notre responsabilité d'entreprise en menant nos activités de manière parfaitement éthique, en améliorant constamment nos performances en matière de développement durable et en traitant les individus avec respect. Ces principes et normes sont énoncés dans notre code de conduite pour les employés et notre code de conduite pour les partenaires commerciaux.

/ Code de conduite pour les partenaires commerciaux

Notre code de conduite pour les partenaires commerciaux expose nos exigences minimales envers nos partenaires commerciaux, y compris les fournisseurs. Nous respectons les droits, la vie privée et la dignité de tous les êtres humains et attendons la même chose de nos fournisseurs. Le respect des principes et des lois basés sur les droits humains est donc une condition sine qua non pour un partenariat fonctionnel et durable. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent ces principes et ces normes. Ceci est défini dans les conditions d'achat de SMA Solar Technology AG et doit être accepté par tous les fournisseurs.

Déclaration de principes sur les droits humains et les devoirs de diligence environnementale

Notre stratégie en matière de droits humains est exposée dans notre déclaration de principes sur les droits humains. Elle spécifie et complète nos exigences minimales en matière de droits humains et de l'environnement, expose les risques liés aux droits humains et à l'environnement auxquels nous accordons une attention particulière et explique le système de gestion des risques que nous avons mis en place pour gérer ces risques.

Utilisation responsable des matériaux

/ Matières dangereuses

La fabrication de composants électroniques nécessite souvent le recours à des matériaux nocifs pour les êtres humains et l'environnement. Nous demandons à nos fournisseurs de se conformer à la législation en vigueur, comme le règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) et la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils présentent, sur demande, les certificats correspondants via notre prestataire de services externe. En outre, SMA Solar Technology AG s'efforce toujours de remplacer les substances qui sont nocives pour les êtres humains et l'environnement. Ces exigences sont décrites en détail dans notre norme N° 01501.

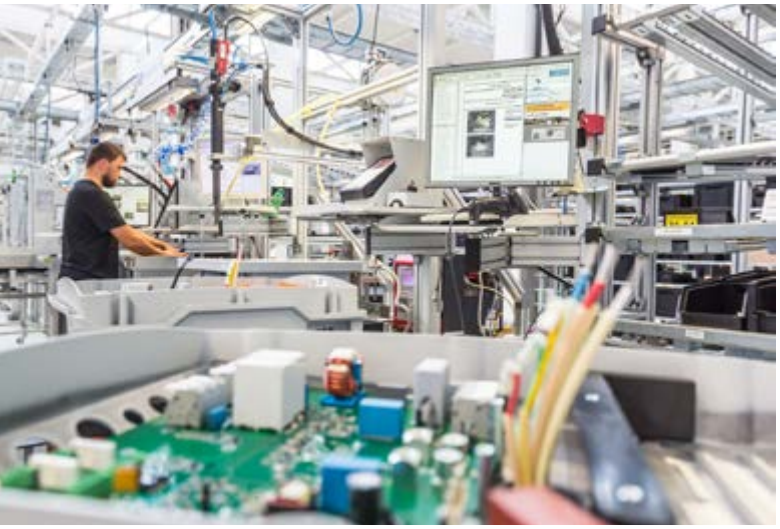

/ Minerais en provenance de zones de conflit

Dans les zones de conflit ou dans les régions politiquement instables, les minerais tels que l'étain, le tantale, le tungstène et l'or (également appelés « 3TG ») sont souvent extraits dans le cadre d'un travail forcé sous le contrôle de groupes armés, qui vendent ces minerais pour financer leurs activités. Nous demandons donc à nos fournisseurs de s'assurer que leurs marchandises ne proviennent pas de pays comme la République démocratique du Congo ou des pays limitrophes. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fournissent, sur demande, les certificats correspondants via la plateforme de notre prestataire de services externe. Ces exigences sont décrites en détail dans la norme SMA N° 01501.

Performance des fournisseurs en matière de durabilité

Nous pensons que notre réseau mondial de fournisseurs joue un rôle crucial dans notre volonté de devenir plus durable, car il constitue une partie essentielle de notre chaîne de valeur et contribue pleinement à notre capacité d'innovation.

Par conséquent, la performance globale de la chaîne de valeur est déterminée par toutes les parties prenantes impliquées, et la coopération et le partage des connaissances sont nécessaires pour améliorer la performance. La performance en matière de durabilité englobe les thèmes de l'environnement, des droits du travail et droits humains, de l'éthique et de l'approvisionnement durable.

La performance de nos fournisseurs en matière de durabilité fait partie de notre processus de sélection et de développement des fournisseurs. Les autres critères de sélection et de développement des fournisseurs sont les coûts, les aspects qualitatifs, le potentiel technique et la performance en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

/ Auto-déclaration

Un prestataire de services externe nous aide à évaluer la performance de certains fournisseurs en matière de durabilité, à mettre en évidence leurs points forts et leurs points faibles et à en déduire des recommandations d'action. Nous attendons de tous les fournisseurs sélectionnés qu'ils nous fournissent une auto-déclaration valide en matière de durabilité et qu'ils s'engagent à travailler à l'amélioration de leurs performances. Notre objectif est d'obtenir, d'ici à 2025, une évaluation par notre partenaire de service de 100 % de nos fournisseurs directs de matériaux, couvrant 95 % de nos dépenses en la matière. Nous nous concentrerons d'abord sur les fournisseurs qui respectent notre seuil de dépenses fixé et qui représentent la plus grande part en termes de valeur des biens ou dans certaines catégories de risques. Les fournisseurs qui ne disposent pas encore d'une évaluation de durabilité par notre prestataire de services doivent terminer l'évaluation et seront classés en fonction de leurs résultats.

Nous surveillerons en permanence les progrès réalisés et passerons en revue tous les fournisseurs ayant obtenu une faible note ou n'ayant pas été évalués afin d'établir un plan d'action pour améliorer leurs performances. Le groupe SMA s'efforce en permanence de minimiser le nombre de fournisseurs qui ne répondent pas à ses attentes, en trouvant des sources alternatives ou en soutenant les fournisseurs existants en ce qui concerne leurs performances.

/ Audits des fournisseurs

En plus de l'auto-déclaration, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils autorisent des audits sur site par le groupe SMA ou l'un de ses auditeurs internes afin de vérifier le respect de nos exigences. Notre objectif est d'améliorer continuellement les performances de tous les fournisseurs afin d'augmenter au fil du temps les performances globales des fournisseurs et de réduire constamment notre risque.

Vision

La durabilité est un processus constant de développement et d'adaptation. Notre vision consiste donc à établir des relations solides et durables avec nos partenaires, afin de travailler constamment aux questions liées à la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes conscients que la mise en œuvre de pratiques commerciales plus durables peut être un défi, mais si nos partenaires le considèrent comme une opportunité d'améliorer leurs processus et leurs performances, notre partenariat peut évoluer et nous pourrons travailler progressivement à la réalisation de nos objectifs communs. C'est pourquoi nous saluons et apprécions tout engagement supplémentaire dans le domaine de la durabilité allant au-delà des exigences minimales susmentionnées.

Le groupe SMA a développé une série d'objectifs pour soutenir le chemin vers une durabilité globale de la chaîne d'approvisionnement :

1. **Nous voulons augmenter la transparence tout au long de la chaîne de valeur.**
2. **Nous voulons décarboner notre chaîne de valeur en augmentant l'utilisation d'énergies renouvelables décentralisées et la part de matières premières secondaires dans nos produits.**
3. **Nous voulons éviter ou réduire considérablement l'utilisation de matériaux dangereux dans nos composants et produits.**

Vous avez encore des questions ?

Contact: sustainability@sma.de

SMA.de

© SMA Solar Technology AG

CODECONDEMP-KEN2247